

S.A.S ID FACTO
Commissaires de Justice Associés
Office du RAINCY (93340)
41 avenue Thiers – 3^e étage
Tel : 01-43-02-40-66
Fax : 01-43-02-92-90
✉ constat93@idfacto.fr

PROCES-VERBAL DE CONSTAT D’AFFICHAGE
1^{ER} PASSAGE

**L’AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
ET LE TRENTE ET UN OCTOBRE
DE 12H15 A 13H15**

EXPEDITION

Engagement n°24D12908 – Service 3_URB_REGL – BC 24D12908
Dossier N° AB93 - 1986668



A LA REQUETE DE :

L’Etablissement Public Territorial PLAINE COMMUNE, enregistré au répertoire SIREN sous le numéro 200 057 867, ayant son siège social au 21 rue Jules Rimet 93200 SAINT DENIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité,

LEQUEL M’A FAIT EXPOSER PREALABLEMENT A MES OPERATIONS DE CONSTAT :

Par l’intermédiaire de **Monsieur Théo BOITEAU**, chef de projets – service MOA des espaces publics en renouvellement urbain – Direction de l’espace public – Pôle fabrique de la ville durable au sein de l’EPT PLAINE COMMUNE :

« L’Etablissement Public Territorial PLAINE COMMUNE a prescrit une enquête publique relative à l’institution d’une servitude d’ancrage et d’appui sur les façades de d’immeubles riverains de la place Jean Jaurès pour les appareils d’éclairage public à Saint-Denis.

Afin d’informer les riverains, des AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE ont été affichés à différents endroits sur la commune de Saint Denis.

Pour la défense des droits et intérêts de l’Etablissement Public Territorial Plaine Commune, je vous requiers afin de vous transporter à SAINT-DENIS (93200) aux adresses suivantes :

- 21, rue Rimet (siège EPT Plaine Commune),
- 2, place Victor Hugo (Mairie de Saint-Denis),
- 27, rue Félix Faure,
- Angle rue de la légion d’honneur et rue de la Boucherie,
- Place de la Résistance,
- 15, rue Auguste Blanqui,

Et de constater l’affichage de l’avis d’enquête relatif à l’arrêté n°24/336 du 28/10/2024 rendu par le Président de l’ETP PLAINE COMMUNE, puis d’en dresser procès-verbal de constat. »

DEFERANT A CETTE REQUISITION ET Y FAISANT DROIT :

Je, Alexandre BONED, Commissaire de Justice associé au sein de la S.A.S. ID FACTO, titulaire d’un office de Commissaires de Justice au RAINCY (Seine-Saint-Denis), 41 avenue Thiers, soussigné,

Me suis rendu ce jour, **le jeudi 31 octobre 2024 à 12h15**, à SAINT-DENIS (Seine Saint Denis) où j’ai procédé aux constatations suivantes :

S.A.S. ID FACTO

- **CONTENU DES AFFICHAGES :**

Les mentions présentes sur les affichages des AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE sont toutes identiques. Ces dernières sont retranscrites ci-après :

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****RELATIVE A L'INSTITUTION D'UNE SERVITUDE D'ANCRAGE ET D'APPUI SUR LES FACADES D'IMMEUBLES RIVERAINS DE LA PLACE JEAN JAURES (SAINT-DENIS) POUR LES APPAREILS D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Le public est informé que, par arrêté n°24/336 du 28/10/2024, Monsieur le Président de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune a prescrit une enquête publique relative à l'institution d'une servitude d'ancrage et d'appui sur les façades d'immeubles riverains de la place Jean Jaurès pour les appareils d'éclairage public à Saint-Denis. Cet arrêté est affiché à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis et en sous-préfecture chargé de l'arrondissement de Saint-Denis.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE AURA LIEU DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2024 A 8H30 AU LUNDI 2 DECEMBRE 2024 A 17H00 INCLUS.

Mr Pierre VIGEOLAS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public à l'occasion de ses permanences pour recevoir leurs observations sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet, au siège de l'enquête publique au Centre administratif de la Mairie, 2 Place du Caquet 93205 Saint-Denis, Salle 11-13 (au rez-de-chaussée) les :

- lundi 18 novembre 2024 de 9h00 à 12h00
- mercredi 27 novembre 2024 de 14h00 à 17h00
- lundi 2 décembre 2024 de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de la procédure, le public pourra adresser ses observations et/ou propositions au commissaire enquêteur par courrier au siège de l'enquête, par voie électronique sur le registre dématérialisé ou par mail aux adresses suivantes :

- Adresse du registre dématérialisé :
<https://www.registre-numerique.fr/servitudeancrage-placejaures>
- Adresse email de dépôt des contributions :
servitudeancrage-placejaures@mail.registre-numerique.fr « L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique - servitudes éclairage public ».

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites et celles transmises par voie électronique sont consultables sur le registre numérique à l'adresse indiquée ci-dessus.

A l'expiration de l'enquête publique, le rapport et les conclusions d'enquête seront consultables au siège de l'enquête et sur le registre numérique.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL | WWW.PLAINECOMMUNE.FR
Tél : +33 (0)1 55 93 55 55 | 21, avenue Jules-Rimet | 93218 SAINT-DENIS CEDEX

AUBERVILLIERS | ÉPINAY-SUR-SEINE | L'ÎLE-SAINT-DENIS | LA COURNEUVE
PIERREFITTE-SUR-SEINE | SAINT-DENIS | SAINT-OUEN | STAINS | VILLETANEUSE

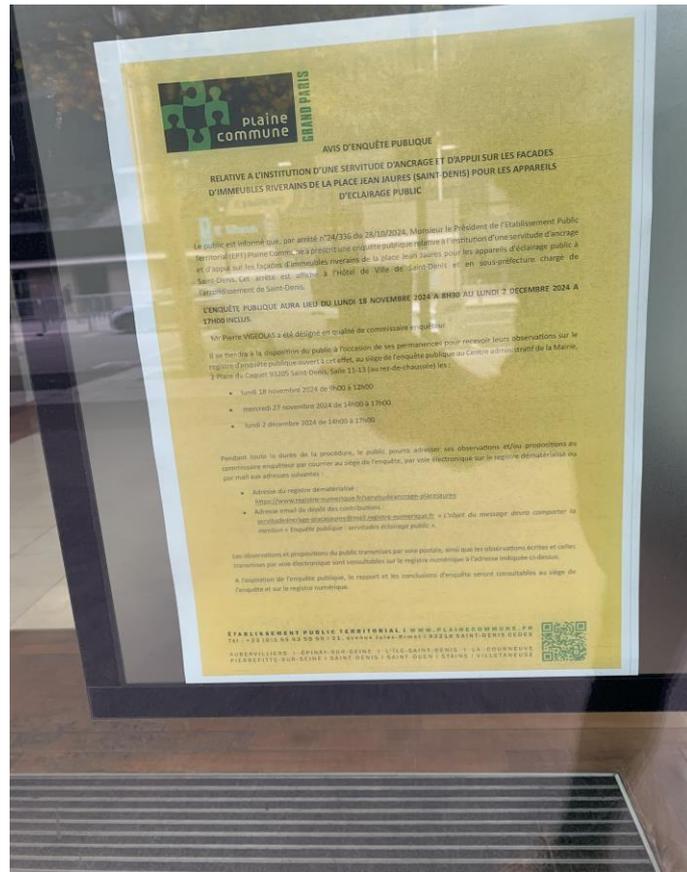


Ces dernières sont totalement lisibles et visibles depuis la voie publique aux lieux/adresses indiqués ci-dessous. Ces AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE ont été imprimés sur un papier de couleur jaune excepté au niveau de la mairie de Saint-Denis où le support papier est blanc.

- **Affichage sur la porte (vantail droit) du siège de l'ETP PLAINE COMMUNE**
21, RUE RIMET – 93200 SAINT DENIS :



S.A.S. ID FACTO



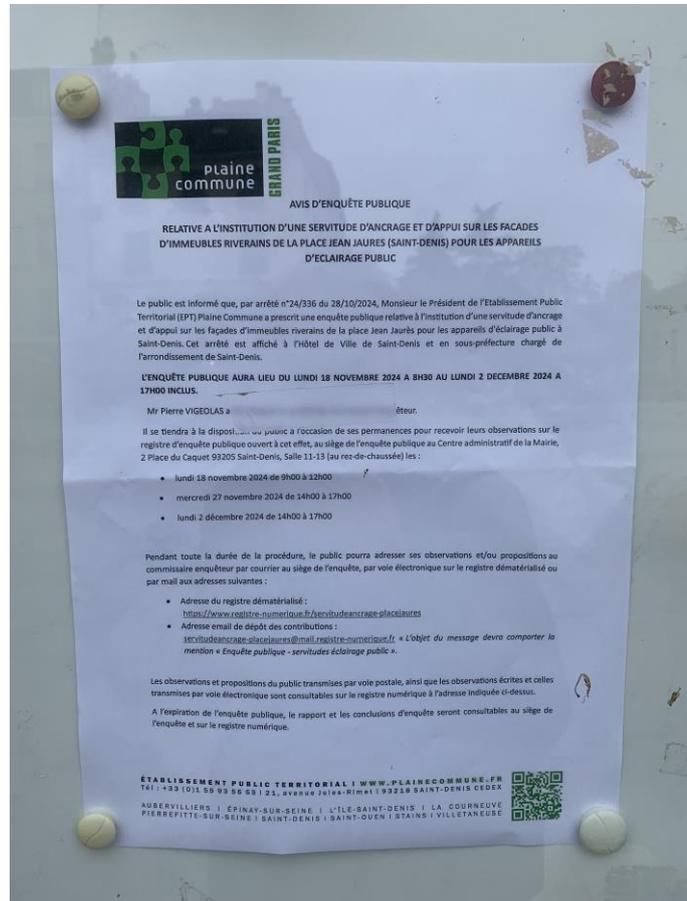
- **Mairie de Saint-Denis – façade Sud**
2 place Victor Hugo – 93200 SAINT DENIS :



S.A.S. ID FACTO

Capital de 6.820.000,00 € - RCS NANTERRE 835 200 411 - 27-29 rue des Poissonniers 192200 NEUILLY-SUR-SEINE

NEUILLY-SUR-SEINE – PARIS – VERSAILLES – MONTLHERY – MELUN – LE-PLESSIS-BOUCHARD – CHENNEVIERE-SUR-MARNE – LE-RAINCY



S.A.S. ID FACTO

Capital de 6.820.000,00 € - RCS NANTERRE 835 200 411 - 27-29 rue des Poissonniers 192200 NEUILLY-SUR-SEINE
NEUILLY-SUR-SEINE - PARIS - VERSAILLES - MONTLHERY - MELUN - LE-PLESSIS-BOUCHARD - CHENNEVIERE-SUR-MARNE - LE-RAINCY

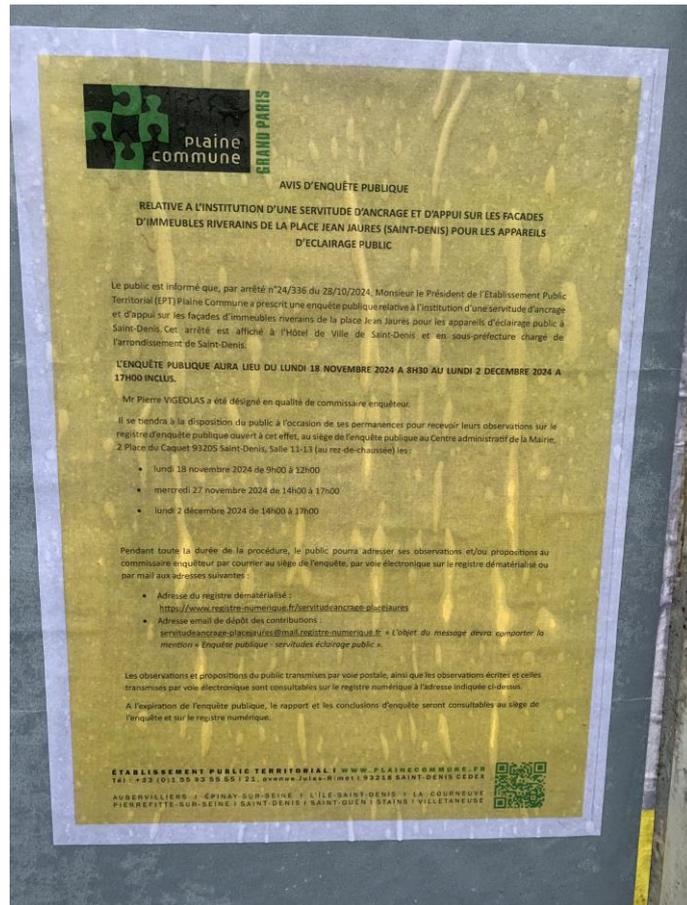
- **Panneau d'affichage administratif – Place de la Résistance – 93200 SAINT DENIS :**



S.A.S. ID FACTO

Capital de 6.820.000,00 € - RCS NANTERRE 835 200 411 – 27-29 rue des Poissonniers 192200 NEUILLY-SUR-SEINE

NEUILLY-SUR-SEINE – PARIS – VERSAILLES – MONTLHERY – MELUN – LE-PLESSIS-BOUCHARD – CHENNEVIERE-SUR-MARNE – LE-RAINCY



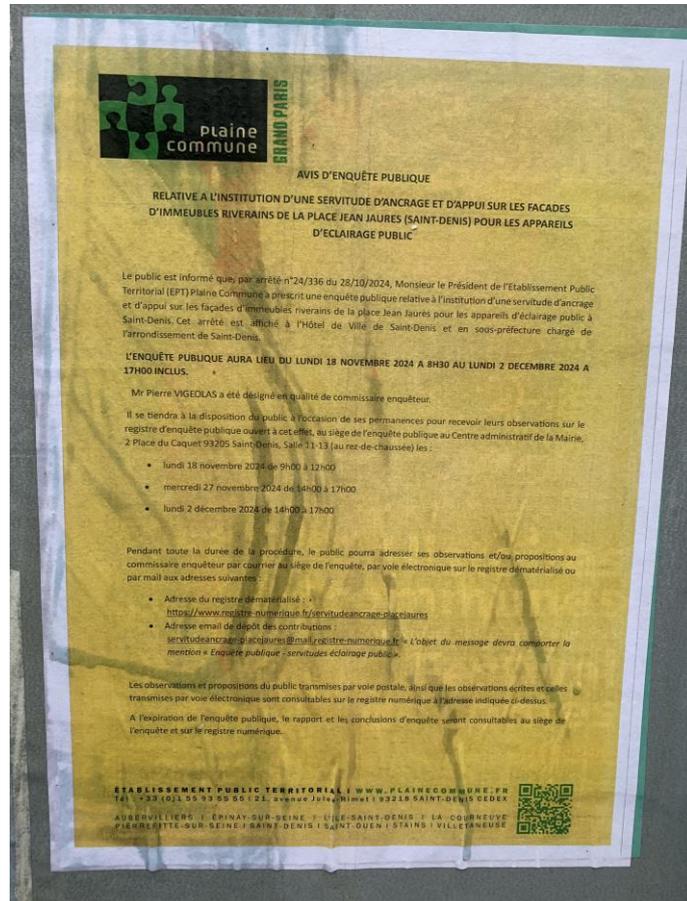
- **Angle rue de la Boucherie et rue de la Légion d'honneur – 93200 SAINT DENIS**
Panneau d'affichage administratif :



S.A.S. ID FACTO

Capital de 6.820.000,00 € - RCS NANTERRE 835 200 411 – 27-29 rue des Poissonniers 192200 NEUILLY-SUR-SEINE

NEUILLY-SUR-SEINE – PARIS – VERSAILLES – MONTLHERY – MELUN – LE-PLESSIS-BOUCHARD – CHENNEVIERE-SUR-MARNE – LE-RAINCY



S.A.S. ID FACTO

Capital de 6.820.000,00 € - RCS NANTERRE 835 200 411 - 27-29 rue des Poissonniers 192200 NEUILLY-SUR-SEINE
NEUILLY-SUR-SEINE - PARIS - VERSAILLES - MONTLHERY - MELUN - LE-PLESSIS-BOUCHARD - CHENNEVIERE-SUR-MARNE - LE-RAINCY

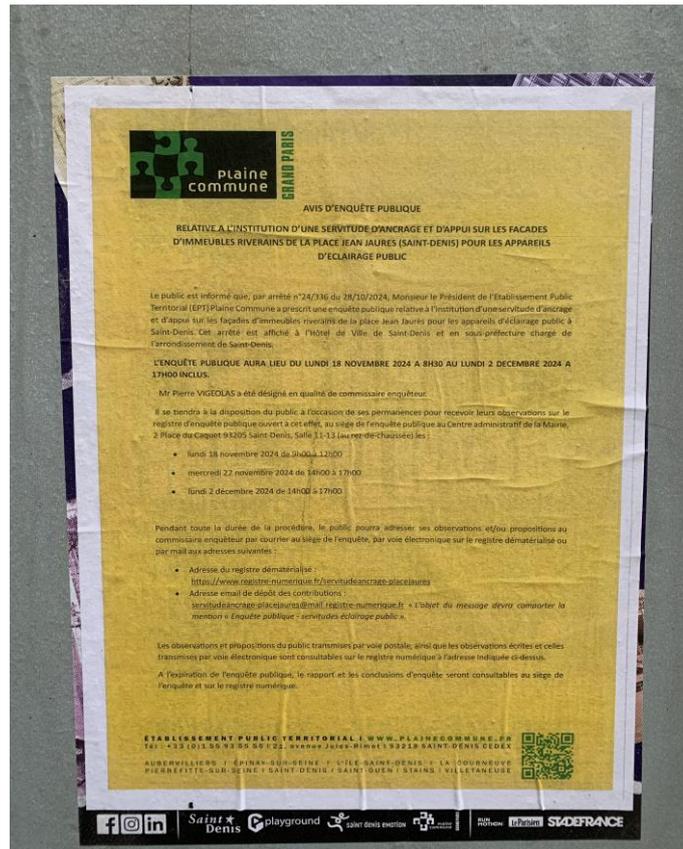
- **15, rue Auguste Blanqui – SAINT DENIS (93200)**
Panneau d'affichage administratif :



S.A.S. ID FACTO

Capital de 6.820.000,00 € - RCS NANTERRE 835 200 411 - 27-29 rue des Poissonniers 192200 NEUILLY-SUR-SEINE

NEUILLY-SUR-SEINE – PARIS – VERSAILLES – MONTLHERY – MELUN – LE-PLESSIS-BOUCHARD – CHENNEVIERE-SUR-MARNE – LE-RAINCY



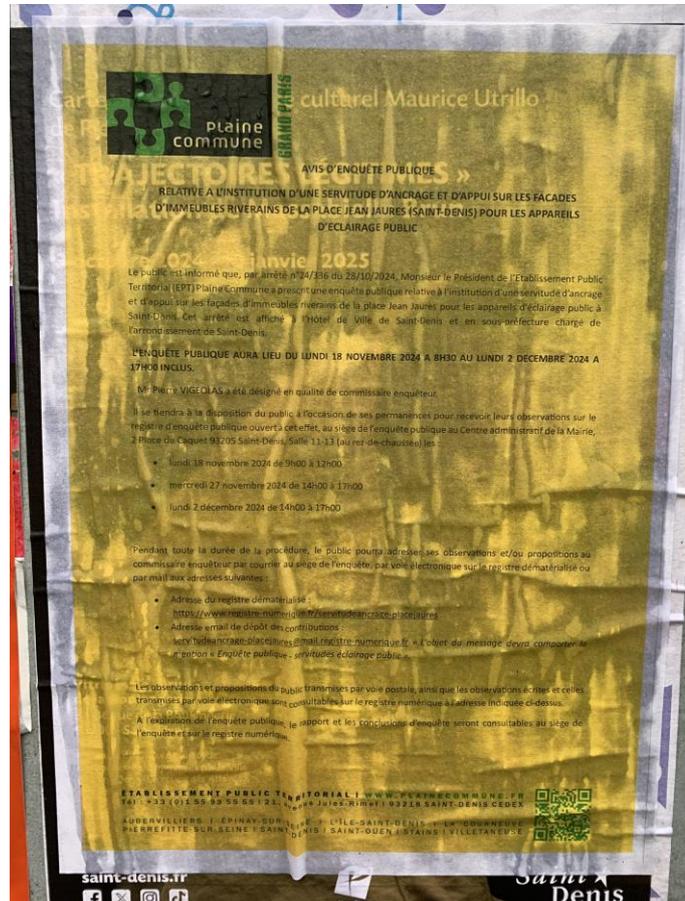
- **27, rue Felix Faure – 93200 SAINT DENIS**
Panneau d'affichage – pignon droit :



S.A.S. ID FACTO

Capital de 6.820.000,00 € - RCS NANTERRE 835 200 411 - 27-29 rue des Poissonniers 192200 NEUILLY-SUR-SEINE

NEUILLY-SUR-SEINE – PARIS – VERSAILLES – MONTLHERY – MELUN – LE-PLESSIS-BOUCHARD – CHENNEVIERE-SUR-MARNE – LE-RAINCY



S.A.S. ID FACTO

Capital de 6.820.000,00 € - RCS NANTERRE 835 200 411 - 27-29 rue des Poissonniers 192200 NEUILLY-SUR-SEINE
NEUILLY-SUR-SEINE - PARIS - VERSAILLES - MONTLHERY - MELUN - LE-PLESSIS-BOUCHARD - CHENNEVIÈRE-SUR-MARNE - LE-RAINCY

J'ai inséré au présent procès-verbal de constat, un reportage photographique pris par mes soins sur les lieux.



Telles ont été mes constatations.

De tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de constat, clos après retour en mon étude et rédaction, pour servir et valoir ce que de droit.

Alexandre BONED
Commissaire de Justice

